



ᓄᓇᕐᕐ ᐱᓚᓕᓕᓐᓂᓂᓐᓂᓐᓂᓐ ᓂᓐᓂᓐᓂᓐ
NUNAVUT DEVELOPMENT CORPORATION
LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT
NUNAVUNMI PIVALIAJJUTIKHALIRINIRMUT KUAPURIISINGAT



Rapport annuel 2014-15

DOCKET: 3121-044	COLOUR: PROCESS - CMYK	DATE: October/5/2015
CLIENT: NDC	SIZE: 8.5" x 11"	TIME: 9:54 AM
PROJECT: ANNUAL REPORT FRENCH	PROOF: 0	REVISION: 2
OUTCROP SUITE 800 4920-52 STREET YELLOWKNIFE NT X1A 1E8 T. 867.766.6700 F. 867.873.2844		ACCOUNT: JEN HAYWARD

CREATIVE DIRECTOR:
.....



La SDN offre des **possibilités de revenus continus** aux **artisans** du Nunavut en achetant et en faisant la promotion de leurs créations.



Table des matières

Mot du président	5
Réflexions de la présidente sortante	6
Gouvernance d'entreprise et gestion	7
Siège social.....	9
Emplois et revenus	9
Division des ventes	10
Le conseil d'administration	11
Des investissements qui donnent des résultats	12
Investissements de la SDN	15
État des résultats des filiales	
Ivalu Ltd.	18
Jessie Oonark Ltd.	18
Kiluk Ltd.	18
Kitikmeot Foods Ltd.	19
Kivalliq Arctic Foods	19
Pangnirtung Fisheries Ltd.	20
Papiruaq Fisheries Ltd.	20
Taluq Designs Ltd.	21
Uqqurmiut Arts & Crafts Ltd.	21
États financiers consolidés de la Société de développement du Nunavut	23



Partager les prises du Nunavut

Les aliments prélevés dans la nature font le bonheur de tous. Cela est d'autant vrai quand on est client de la Société Qayuqtuvik. Ces trois dernières années, la SDN a été en mesure de tirer parti de ses réseaux de distribution afin que la Société Qayuqtuvik reçoive et serve du poisson au moins une fois par semaine.

Aux dires d'Ed Mckenna, directeur de la Société Qayuqtuvik, « les personnes sont toujours contentes d'avoir accès à de la nourriture locale et de manger des aliments provenant de la terre. Cela crée un sentiment d'appartenance. »

L'an dernier, la SDN a fourni quelque 2 000 kg d'omble chevalier à la Société Qayuqtuvik. Selon M. Mckenna, rien n'a été gaspillé. Le poisson a été apprêté de différentes façons et les convives ont été ravis d'en avoir sous la dent. Les retailles, comme les queues et autres parties non consommées, ont servi à faire du fumet, qui a été utilisé pour concocter d'autres repas.

Cela témoigne de l'engagement global de la SDN envers les Nunavummiut et de sa volonté à appuyer les gens et les entreprises.



Message de **Donald Havioyak**, président

Madame la Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, je tiens à vous remercier pour votre soutien continu tout au long du dernier exercice. La SDN vise à créer des possibilités d'emploi et de revenus; nous soutenons les entreprises du Nunavut, notamment les projets dont nos petites collectivités peuvent tirer des avantages. Dans la dernière année, la SDN a continué de faire progresser les projets et les initiatives établis dans le plan d'entreprise qu'elle a rédigé en vue de l'atteinte de ces objectifs essentiels.

Toute l'année durant, les usines de transformation du Nunavut offrent des possibilités de revenus durables aux pêcheurs et aux chasseurs du territoire, en leur donnant l'occasion de vendre leurs prises aux usines. Les pêcheurs et chasseurs disposent ainsi des capitaux nécessaires à l'entretien de leur matériel de pêche et de chasse. De plus, les usines de transformation mettent en valeur les produits finis fort prisés à l'échelle locale et dans les marchés du Nunavut. Même si nous vendons parfois ces aliments dans d'autres provinces ou territoires, nous souhaitons d'abord les offrir aux Nunavummiut.

La SDN fournit des occasions de revenus continus aux artisans du Nunavut en achetant et en faisant la promotion de leurs créations. Nous continuons de financer des stocks importants de produits artistiques et artisanaux de toutes les régions du Nunavut en vue d'une revente à nos filiales, mais également afin d'approvisionner d'autres détaillants du Nunavut qui souhaitent disposer d'un vaste éventail de nos produits dans leur région, afin de les revendre. En soutenant un réseau de détaillants partenaires au Nunavut, nous sommes à même de leur offrir des produits sur mesure, dans les quantités dont ils ont besoin pour répondre à la demande locale.

Nos économies locales sont d'une importance cruciale; les possibilités ne manquent pas et les

Nunavummiut s'épauleront en achetant des produits fabriqués ici.

Par le truchement de sa division des ventes située au sud du pays, la SDN permet aussi aux entreprises et aux artistes du Nunavut qui mènent des activités dans les industries culturelles du territoire d'avoir accès à un plus vaste réseau de distribution. La clientèle de la division des ventes provient de partout au Canada et dans le monde.

La SDN continue d'investir de nouvelles sommes qui soutiennent la croissance des entreprises et de l'emploi dans nos petites collectivités. Nos investissements en capital-risque appuient les entreprises privées inuites et nunavoises qui œuvrent dans les secteurs de la pêche et du tourisme au Nunavut. L'apport des entreprises privées aux économies des petites collectivités est souvent considérable, en raison des occasions d'emploi et de revenus qu'elles offrent. Auxquelles s'ajoutent celles offertes continuellement par nos filiales aux couturiers, artistes, imprimeurs et travailleurs d'usine. Je suis ravi de souligner que nous avons enfin réalisé un objectif que nous poursuivons depuis longtemps, en cédant notre participation majoritaire dans Pangnirtung Fisheries à Cumberland Sound Fisheries, notre associée de longue date.

Pour terminer, je tiens à remercier sincèrement la présidente sortante Nancy Karetak-Lindell pour les nombreuses années qu'elle a consacrées au conseil de la SDN ainsi que les membres sortants Chris Rudd et David Alagalak, qui ont siégé au conseil de la SDN pendant des années.

Donald Havioyak
Président



Réflexions de la présidente sortante

Pendant que j'ai siégé au conseil de la Société de développement du Nunavut, j'ai eu le plaisir de côtoyer des collègues talentueux qui faisaient preuve d'un engagement indéfectible à l'égard de l'amélioration des conditions économiques des Inuits. La SDN s'affaire à créer des possibilités d'emploi et de revenus pour les Inuits et à favoriser la croissance des entreprises, à commencer par celles dont les projets soutiennent les économies des petites collectivités du Nunavut. Pendant mon mandat de présidente, nous avons été en mesure de nous défaire de notre participation majoritaire dans l'une de nos filiales et j'en suis fort heureuse. Nous avons aussi investi de nouvelles sommes en capitaux propres dans les entreprises du Nunavut qui mènent des activités dans nos petites collectivités et avons pris part à diverses initiatives visant à soutenir nos chasseurs, pêcheurs, artisans et artistes. Notre économie traditionnelle est plus qu'essentielle; je suis fière de la grande importance qu'on accorde au marché du Nunavut. Nous ne pourrions trouver une meilleure clientèle. Les Nunavummiut ont dû et doivent toujours faire preuve d'une grande ingéniosité; la SDN croit qu'ils souhaitent travailler et être productifs et selon moi, la société se veut un vecteur important pour faire progresser ces objectifs essentiels. Je souhaite la meilleure des chances au nouveau président Donald Havioyak et de terminer en remerciant les personnes avec qui j'ai siégé au conseil et celles avec lesquelles j'ai eu le plaisir de travailler durant mes fonctions de présidente.

A handwritten signature in white ink, reading "Nancy Karetak-Lindell".

Nancy Karetak-Lindell
Présidente sortante



Gouvernance d'entreprise et gestion

La Société de développement du Nunavut (la « société » ou « SDN ») est une société territoriale du gouvernement du Nunavut (le « gouvernement ») nommée à l'annexe B de la *Loi sur la gestion des finances publiques du Nunavut (LGFP)* et qui exerce des activités en conséquence, conformément à la Partie IX de la LGFP, la *Loi sur la Société de développement du Nunavut* (la « loi ») et la *Loi sur les sociétés par actions* du Nunavut. La loi définit les paramètres en vertu desquels la société peut exploiter des activités.

Notre mandat (la « loi »)

De créer et de constituer des compagnies ou des sociétés par actions, d'exercer leurs activités commerciales et de développer, créer, exploiter, gérer et exercer les activités commerciales des projets, directement ou indirectement, à l'intérieur de la société afin de :

- créer des emplois et des sources de revenu pour les résidents du Nunavut, en particulier dans les petites collectivités;
- stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut.
- promouvoir la diversification et la stabilité économiques.

D'investir dans des entreprises commerciales afin de :

- stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut;
- promouvoir la diversification et la stabilité économiques;

Promouvoir les objectifs économiques du gouvernement du Nunavut.

Notre vision

Nous exerçons des activités de manière responsable et transparente; nous croyons que les possibilités de revenus et d'emploi influent positivement sur la qualité de vie et permettent aux collectivités de devenir plus saines. La création et le maintien d'emplois seront mesurés et nous évaluerons notre réussite à la lumière de ces indicateurs clés.

Notre mission

D'investir de manière responsable dans des secteurs ciblés de l'économie du Nunavut, dont la pêche, les industries culturelles et le tourisme afin de favoriser les possibilités de revenus et d'emploi, stimuler la croissance des activités commerciales et promouvoir la diversification et la stabilité économiques, en investissant surtout dans les petites collectivités du Nunavut.

Apprenez-en davantage à notre sujet **en ligne!**



Consultez notre tout nouveau site Web au **www.ndcorp.nu.ca**.

Le nouveau site renferme des renseignements à jour sur l'ensemble des investissements dans nos filiales et de bonnes nouvelles au sujet des entreprises desquelles nous sommes partenaires ou dans lesquelles nous investissons.

Siège social

SOMMAIRE ANNUEL	2015	2014
Revenus	1,59 million de dollars	1,54 million de dollars
Dépenses	1,48 million de dollars	1,45 million de dollars
Excédent annuel	113 500 \$	95 000 \$
Emplois créés ou maintenus	5,5	5,5
Financement de base – exploitation*	1,45 million de dollars	1,45 million de dollars
Financement de base – investissement*	2 400 \$	-

*Les produits comprennent le financement de base.

Emplois et revenus

INVESTISSEMENTS	EMPLOIS DIRECTS	EMPLOIS TRADITIONNELS DIRECTS	EMPLOIS INDIRECTS	NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS 2015	NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS 2014
Filiales :					
Kivalliq Arctic Foods Ltd.	9.01	5.84	-	14.85	11.44
Kitikmeot Foods Ltd.	4.88	2.87	-	7.75	9.06
Ivalu Ltd.	2.14	2.05	-	4.19	3.30
Jessie Oonark Ltd.	4.07	0.68	-	4.75	4.38
Kiluk Ltd.	4.99	0.67	-	5.66	5.35
Taluq Designs Ltd.	1.45	0.70	-	2.15	1.82
Uqurmiut Arts & Crafts Ltd.	9.61	3.89	-	13.50	11.09
*Pangnirtung Fisheries Ltd	6.57	10.15	-	16.72	27.97
Participations					
minoritaires :	-	-	16.46	16.46	10.05
Arctic Fishery Alliance Ltd	-	-	11.62	11.62	-
Sudliq Developments Ltd	-	-	1.03	1.03	-
Tukumaaq Suites Ltd	-	-	20.14	20.14	-
*Pangnirtung Fisheries Ltd	-	-	-	-	-
Total partiel	42.72	26.85	49.25	118.82	84.46
Société de développement du Nuvnavut	5.50	3.00	-	8.50	13.50
Total	48.22	29.85	49.25	127.32	97.96

*La SDN s'est défaite de sa participation majoritaire dans Pangnirtung Fisheries le 30 septembre. Ses statistiques d'emploi font état de six mois à titre de filiale (d'avril à septembre) et de six mois en vertu d'une participation minoritaire (d'octobre à mars).



Président

Darrin Nichol

Directeur des finances

Balaji Ramamani CMA (US)

Gestionnaire, finances et administration

Bernadette Tutanuak

Conseillère d'affaires (industries culturelles)

Goretti Kakuktinniq

Conseiller d'affaires (chasse et pêche commerciales)

Kyle Tattuinee

Secrétaire de direction

Martha Arnarauyuk

Siège social de la SDN

Le personnel du siège social de la SDN supervise les fonctions de planification d'entreprise, d'établissement du budget et de présentation de l'information financière de la société. Il offre également aux filiales diverses formes de soutien administratif, commercial et en gestion de projet. Le siège social collabore avec d'autres organismes, personnes, collectivités et gouvernements pour aider à promouvoir de grandes initiatives stratégiques dans les secteurs tels que les industries culturelles, la pêche commerciale, la transformation des aliments et le tourisme. Le siège social de la SDN voit à l'administration du Fonds de capital-risque et reçoit et examine les propositions des promoteurs du Nunavut.

Emplois directs

50 semaines de travail



1 500 heures
de travail durant l'année

Emplois traditionnels directs

37 997 \$ durant l'année

versés directement aux particuliers

(artistes, pêcheurs, chasseurs, couturières)

Emplois et revenus

La SDN mesure les emplois et les revenus des Nunavummiut attribuables aux entreprises, durant l'exercice pendant lequel elle y a investi des sommes. Les statistiques d'emploi sont conformes aux politiques d'investissement de la société selon lesquelles :

- un emploi direct consiste de 50 semaines de travail par année ou 1 500 heures de travail durant l'année;
- un emploi traditionnel direct s'entend d'un revenu de 37 997 \$ versé directement pendant l'année à des particuliers, comme des artistes, des pêcheurs, des chasseurs et des couturières;
- un emploi indirect correspond à un revenu de 37 997 \$ versé durant l'année par d'autres organismes, des suites de programmes et services de la SDN.

Division des ventes

SOMMAIRE ANNUEL	2015	2014
Revenus	582 000 \$	960 000 \$
Dépenses	709 400 \$	970 000 \$
Déficit annuel	(127 400 \$)	(10 000 \$)
Emplois créés ou maintenus	3,00	8,00
Financement de base - exploitation*	126 000 \$	100 000 \$
Core Funding - Capital*	-	4 500 \$

*Les produits comprennent le financement de base.

Directeur général
Scott Laird

Gestionnaire de bureau
Bev Calvert

Associée aux ventes
Julie Bannon

Expéditeur-réceptionnaire
Jhon Diaz

Le conseil d'administration

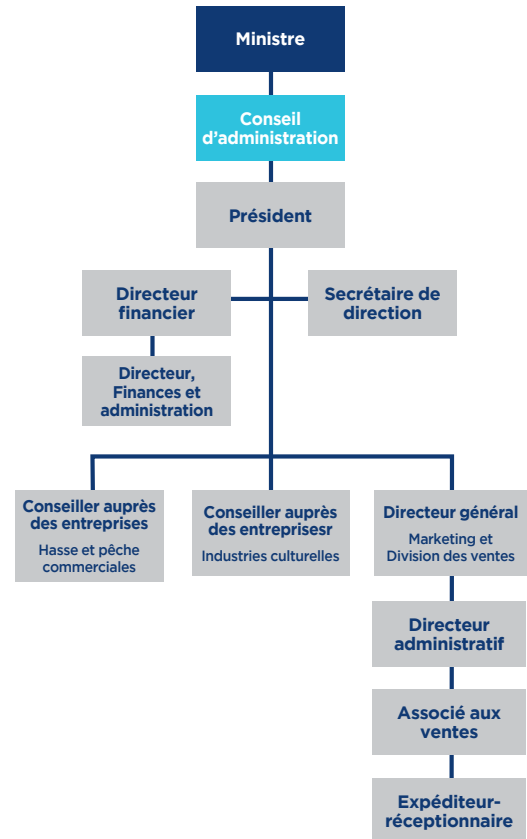
L'honorable Monica Ell est la ministre responsable de la Société de développement du Nunavut. Le gouvernement du Nunavut nomme les membres du conseil d'administration de la SDN. Ces derniers sont nommés pour un mandat de trois ans et sont représentatifs de la population diversifiée du Nunavut.

Le conseil d'administration de la SDN s'est réuni à trois reprises durant l'exercice 2014-2015. La première réunion a eu lieu à Iqaluit en mai 2014 et la deuxième a été tenue par téléconférence en août 2014 afin d'approuver les états financiers consolidés de la société. Enfin, une troisième réunion s'est déroulée en novembre à Yellowknife, T.N.-O., les membres du conseil n'étant pas en mesure de se rendre à Kugluktuk en raison du mauvais temps.

Comme précisé à l'article 20 de la loi, la société constitue les comités suivants :

- le comité des investissements,
- le comité de vérification,
- le comité du personnel.

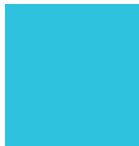
Le conseil d'administration a choisi de constituer un seul comité de direction formé du président et de deux autres administrateurs chargé d'acquiescer les responsabilités inhérentes aux trois comités précisés dans la loi. Dans le cadre de ses responsabilités, le comité de direction est appelé à faire des recommandations à l'ensemble du conseil d'administration. Au cours du dernier exercice, le comité de direction s'est réuni à trois reprises.



Voici les membres du conseil d'administration de la SDN de l'exercice 2014-2015 :

	FONCTION	COLLECTIVITÉ	DÉBUT DU MANDAT	FIN DU MANDAT
Donald Havioyak	Président	Kugluktuk	03/09/2015	03/08/2018
Zacharius Kunuk	Administrateur	Igloodik	03/09/2015	03/08/2018
John Main	Administrateur	Cambridge Bay	05/29/2015	05/28/2018
Elizabeth Kingston	Administratrice	Iqaluit	03/09/2015	03/08/2018
Kolola Pitsiulak	Administrateur	Kimmirut	03/09/2015	03/08/2018
Sakiasie Sowdlooapik	Administrateur	Pangnirtung	03/09/2015	03/08/2018
John Ningark	Administrateur	Kugaaruk	03/09/2015	03/08/2018
Jerry Ell	Administrateur	Iqaluit	05/29/2012	05/28/2015
Malaya Rheame	Administratrice	Ottawa	03/09/2015	03/08/2018

Des investissements qui **donnent des résultats**



Arctic Fishery Alliance LP

Qikiqtarjuaq, Nunavut

250 000 \$

Pangnirtung Fisheries Ltd

Pangnirtung, Nunavut

(six mois- 1er octobre au 31 mars)

301 500 \$

Sudliq Developments

Coral Harbour, Nunavut

375 000 \$

Tukumaaq Suites Inc.

Clyde River, Nunavut

475 000 \$

La SDN investit des capitaux propres (actions) dans les entreprises du Nunavut qui offrent d'importantes possibilités d'emploi et de revenus aux Nunavummiut. Par nos investissements, nous tenons à stimuler la croissance des activités commerciales et à promouvoir la diversification économique, particulièrement dans les petites collectivités du Nunavut.

L'an dernier, la SDN a investi 375 000 \$ dans l'entreprise Sudliq Developments Ltd (SDL) de Coral Harbour. L'exploitation d'une petite entreprise comporte son lot de défis, peu importe où elle se trouve, mais dans les petites collectivités du Nunavut, nos entrepreneurs se doivent d'être innovateurs. Ce qualificatif convient parfaitement à SDL, qui exerce des activités depuis près de 40 ans. Cette entreprise, qui appartient uniquement à des intérêts inuits, soutient maints aspects de l'économie locale de Coral Harbour, employant jusqu'à 20 employés saisonniers pendant la période de pointe de l'été.



Sudliq

Pour mener efficacement des activités commerciales au Nunavut, il faut faire preuve de souplesse et d'adaptation. Sudliq Developments en sait quelque chose. L'entreprise est spécialisée en construction, notamment en terrassement, construction de routes, dragage des ports, aménagement de décharges de déchets solides, construction de ponts, dalles, déplacement de maisons, location de matériel et déneigement. Cependant, elle n'a pas hésité à diversifier son offre de services en intégrant des activités touristiques et des services de location de locaux à bureaux et de soutien dans le domaine aérien. Cette diversification a été rendue possible grâce à l'appui de la SDN.

Appartenant à des intérêts inuits et exploitée par des Inuits, l'entreprise compte de 15 à 20 employés saisonniers en plus de 5 employés à temps plein. Son personnel est à l'affût des nouvelles occasions et assure la prospérité de l'entreprise, en privilégiant des projets qui profitent à celle-ci et à la collectivité dans son ensemble. Ces dix dernières années, Sudliq a eu la chance de pouvoir faire appel uniquement à du personnel local pour réaliser des projets de toute envergure. L'entreprise en retire une grande fierté, l'autonomie des Nunavummiut lui tenant à cœur.

Récemment, Sudliq a travaillé avec la production télévisuelle Canada in the Rough, qui a présenté un élément d'émission intitulé « *Ultimate Arctic Adventure* ». L'émission a été présentée au Canada et en Europe en 2014. À la suite de la diffusion de l'émission, 14 chasseurs de sauvagine se sont rendus au camp touristique de Sudliq ce printemps et ils prennent déjà réservations pour l'an prochain!

Sudliq a été
en mesure
d'embaucher
uniquement
de la main-
d'œuvre
locale
pour réaliser
ses projets.



Entièrement du Nunavut

Appartenant à des intérêts inuits et exploitée par des Inuits



15 à 20
employés saisonniers



5
employés à temps plein



Changement au sein de PFL

En octobre 2014, on a annoncé que Cumberland Sound Fisheries Limited (CSFL) avait acquis une participation majoritaire (51 %) dans Pangnirtung Fisheries Limited (PFL). Niqitaq Fisheries Limited (NFL) et la Société de développement du Nunavut détiennent chacune une participation minoritaire respective de 24,5 % dans l'entreprise. Le secrétaire-trésorier de CSFL, Sakiasie Sowdloopik, a souligné que cette décision est conforme à la vision à long terme de CSFL pour l'organisation, dont la participation dans PFL était de 49 %, depuis sa constitution en 1992. « Exploitée de concert avec la SDN, PFL a été une coentreprise fructueuse, qui a été une source de revenus et de retombées économiques pour les habitants de Pangnirtung. Nous sommes impatients d'assurer la pérennité de ces avantages en vertu de cette nouvelle structure. »

La modification de la structure du capital social n'a eu aucune incidence sur les activités ou les emplois à PFL, qui embauche environ 30 travailleurs d'usine locaux de façon saisonnière. PFL a acheté en 2014 quelque 850 000 lb de flétan et d'omble chevalier auprès de pêcheurs locaux. Les retombées annuelles de PFL en matière de revenus et d'emplois sont de l'ordre de 2 millions de dollars pour les résidents et les entreprises de la collectivité.

Kivalliq Arctic Foods – Emballages d'aliments du territoire

Les aliments locaux comme le caribou, le bœuf musqué, l'omble chevalier et la peau de béluga sont fort prisés dans les collectivités du Nunavut, mais il est parfois difficile d'en obtenir dans certaines régions. Dans le cadre d'une stratégie de production « en étoile », Kivalliq Arctic Foods de Rankin Inlet reçoit des aliments du territoire, notamment du caribou, de l'omble chevalier, du bœuf musqué et de la peau de béluga, qu'elle emballe ensuite en portions raisonnables, avant de les vendre et de les expédier à des personnes et des organismes à l'échelle du territoire.


Au nombre des clients de Kivalliq Arctic Foods, on compte des autorités scolaires de district, des garderies et même le programme « Helping our Northern Neighbours », qui fournit des emballages d'aliments aux banques alimentaires des collectivités nordiques.

Investissements de la SDN

Un volet important de notre mandat consiste à offrir des occasions d'emploi et des sources de revenus aux Nunavummiut. La Société de développement du Nunavut (SDN) investit dans le capital social d'entreprises commerciales admissibles du Nunavut pour soutenir les possibilités d'emploi et de revenus offertes par de nouvelles entreprises ou des entreprises en croissance.

La SDN accorde la priorité aux investissements susceptibles d'offrir des avantages aux petites collectivités du Nunavut. Sans s'y limiter, les investissements en capital de la SDN appuient principalement des entreprises commerciales du Nunavut exerçant des activités dans les secteurs de la pêche, du tourisme et de l'industrie culturelle.



A woman with grey hair, wearing a red vest over a white long-sleeved shirt and a denim apron, is focused on her work in a workshop. She is using a pair of pliers to work on a small object, possibly a piece of jewelry, which is held in a vise on her workbench. The workbench is cluttered with various tools, including a tray of small pins or needles, and other jewelry-making materials. A large, bright lamp is positioned above her, illuminating her workspace. The background shows a workshop environment with shelves and other equipment.

L'équipe de développement d'entreprises de la SDN a passé la dernière année à créer des **marchés et des opportunités** pour les **produits du Nuvanut** afin d'offrir des occasions d'emplois et des **sources de revenus** aux **Nunavummiut**.



État des résultats des filiales

ÉTAT DES RÉSULTATS DES FILIALES



IVALU LTD	2015	2014
Total des revenus	357 700 \$	321 300 \$
Total des dépenses	322 300 \$	255 900 \$
Excédent annuel	35 400 \$	65 400 \$
Emplois créés ou maintenus	4,19	3,30
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	-	7 500 \$

*Les revenus comprennent les contributions au titre du Fonds de subvention.

Associée aux ventes Ester Issaluk

Board of Directors Goretti Kakuktinniq, Brian Zawadski, Chris Rudd



JESSIE OONARK LTD	2015	2014
Total des revenus	333 800 \$	314 200 \$
Total des dépenses	312 700 \$	300 100 \$
Excédent annuel	21 100 \$	14 100 \$
Emplois créés ou maintenus	4,75	4,38
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	165 000 \$	150 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement de la SDN*	7 000 \$	10 500 \$

*Les revenus comprennent les contributions au titre du Fonds d'investissement et du Fonds de subvention.

Directeur général David Ford

Conseil d'administration Bernie Tutanuak, Hugh Tulurialik, Sarah Arniq, Nathan Annanaut



KILUK LTD	2015	2014
Total des revenus	313 000 \$	356 200 \$
Total des dépenses	342 200 \$	337 800 \$
(Déficit)/excédent annuel	(29 200 \$)	18 400 \$
Emplois créés ou maintenus	5,66	5,35
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	140 000 \$	120 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement de la SDN*	-	10 000 \$

*Les revenus comprennent les contributions au titre du Fonds d'investissement et du Fonds de subvention.

Directrice générale Sherlyn Kadjuk

Conseil d'administration Hattie Alagalik, Eva Arnalukjuak, Lena Arviyut, Goretti Kakuktinniq, Keith Collier



KITIKMEOT FOODS LTD	2015	2014
Total des revenus	1,00 million de dollars	1,04 million de dollars
Total des dépenses	1 088 600 \$	961 900 \$
(Déficit)/excédent annuel	(82 900 \$)	73 000 \$
Emplois créés ou maintenus	7,75	9,06
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	330 000 \$	330 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement de la SDN*	69 000 \$	80 000 \$

*Les revenus comprennent les contributions au titre du Fonds d'investissement et du Fonds de subvention.

Directeur général Stephan Lacasse

Conseil d'administration Bill Lyall, Wilf Wilcox, Brian Zawadski, Louie Kamookak, Jim MacEachern



KIVALLIQ ARCTIC FOODS LTD	2015	2014
Total des revenus	807 000 \$	864 100 \$
Total des dépenses	949 500 \$	993 200 \$
Déficit annuel	(142 500 \$)	(129 100 \$)
Emplois créés ou maintenus	14,85	11,44
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	160 000 \$	160 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement de la SDN*	-	65 000 \$

*Les revenus comprennent les contributions au titre du Fonds d'investissement et du Fonds de subvention.

Directeur général Todd Johnson

Conseil d'administration Brian Zawadski, Chris Rudd, Jerry Ell, Joeffrey Kaludjak

Kiluk – Atelier de filage de laine de bœuf musqué (qiviut)

Le qiviut est le sous-poil du bœuf musqué, qui protège l'animal par temps froid. D'une teinte variant de brun clair à havane, cette laine est l'une des fibres naturelles les plus délicates du monde. Alliant légèreté et résistance, on peut la filer très finement. Aussi raffinée que la laine d'alpaga ou le cachemire, elle sert à fabriquer des produits haut de gamme.

L'an dernier, Kiluk a tenu un atelier de filage de laine de bœuf musqué à son établissement d'Arviat afin d'enseigner les méthodes de filage du qiviut. Les participants ont appris comment préparer la laine et la filer manuellement à l'aide d'un fuseau suspendu.

On peut faire des chapeaux légers et doux, des cache-cou, des bandeaux et des foulards en qiviut, qui ont la cote dans le domaine de la mode. De nombreuses femmes tricotent des articles faits de cette laine de grande qualité, pour les vendre dans les commerces du Nunavut et d'ailleurs.

ÉTAT DES RÉSULTATS DES FILIALES



PANGIIRTUNG FISHERIES LTD	2015 6 mois (1er Avril au 30 Sept)	2014
Total des revenus	1,7 million de dollars	2,9 million de dollars
Total des dépenses	1,6 million de dollars	2,9 million de dollars
Excédent annuel	168 900 \$	-
Emplois créés ou maintenus	16,72	27,97
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	100 000 \$	100 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement de la SDN*	45 000 \$	104 000 \$

*Les revenus comprennent les contributions au titre du Fonds d'investissement et du Fonds de subvention.

Directeur général Michael Neumann

Conseil d'administration Manasa Evic, Jacopie Maniapik, Lena Metuq, Adamee Veevee, David Kooneeliusie, Sakiasie Sowdluapik, Mosesie Nowdluk, Levi Evic, Brian Zawadski

(Ce conseil était en place jusqu'au 30 septembre, date à laquelle il a été dissous et remplacé par un nouveau conseil nommé par les actionnaires.)



PAPIUQ FISHERIES LTD	2015	2014
Total des revenus	-	5 100 \$
Total des dépenses	9 500 \$	16 250 \$
Déficit annuel	(9 500 \$)	(11 150 \$)
Contributions au titre du Fonds d'investissement de la SDN*	-	5 000 \$

*Les revenus comprennent les contributions au titre du Fonds d'investissement et du Fonds de subvention.

Conseil d'administration Brian Zawadski

Papiuq Fisheries – Whale Cove

L'entreprise Papiuq Fisheries de Whale Cove effectue la transformation de l'omble chevalier pêché par les résidents de la collectivité, et expédie ensuite le poisson transformé à Rankin Inlet, où il subit une seconde transformation, avant d'être vendu à Kivalliq Arctic Foods. Ces derniers temps, il y a eu abondance de bélugas et les chasseurs en ont profité pour expédier du maktak ou peau de béluga (un aliment du territoire très prisé) à Rankin Inlet afin qu'on l'intègre aux « emballages d'aliments du territoire », revendus par la suite partout au Nunavut. L'ajout du maktak aux emballages d'aliments fait des heureux, notamment chez les consommateurs de collectivités où les bélugas se font rares.



Taluq – Un symbole de fierté

Les foires commerciales régionales offrent aux entreprises locales l'occasion de tisser des liens et de montrer leurs marchandises à d'autres commerçants. La foire commerciale 2015 de Kitikmeot tenue en février a permis à l'entreprise Taluq de mettre en valeur ses créations, car elle était chargée de remettre des cadeaux aux conférenciers. Ces derniers ont tous reçu en guise de remerciements une poupée inuite fabriquée à la main à Taloyoak. On y conçoit des poupées depuis 1970 et l'engouement pour celles-ci est tout aussi important au Nunavut qu'ailleurs dans le monde. Les poupées rappellent des légendes inuites ou des animaux de l'Arctique et portent des tenues traditionnelles.



TALUQ LTD	2015	2014
Total des revenus	128 100 \$	156 800 \$
Total des dépenses	119 700 \$	115 600 \$
Excédent annuel	8 400 \$	41 200 \$
Emplois créés ou maintenus	2,15	1,82
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	69 000 \$	90 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement de la SDN*	-	10 000 \$

*Les revenus comprennent les contributions au titre du Fonds d'investissement et du Fonds de subvention.

Directrice générale Mona Igutsaq

Conseil d'administration Elizabeth Aiyot, Anaoyok Alookey, Anginalluq Uttaq, Brian Zawadski



UQQURMIUT ARTS & CRAFTS LTD	2015	2014
Total des revenus	652 400 \$	646 600 \$
Total des dépenses	641 300 \$	645 200 \$
Excédent annuel	11 100 \$	1 400 \$
Emplois créés ou maintenus	13,50	11,09
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	237 500 \$	237 500 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement de la SDN*	26 500 \$	18 000 \$

*Les revenus comprennent les contributions au titre du Fonds d'investissement et du Fonds de subvention.

Directeur général James Paris

Conseil d'administration Jacopie Maniapik, Geetee Maniapik, Towkie Karpik, Manasie Noah, Brian Zawadski, Leah N. Kilabuk



Établie à Arviat, l'entreprise Kiluk s'engage depuis longtemps à promouvoir les **produits fabriqués par les Nunavummiut**, tant à l'échelle locale que dans les **marchés plus lointains, offrant du coup des possibilités d'emploi et de revenus** aux couturières, artistes et artisans inuits.



États financiers consolidés de la Société de développement du Nunavut

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés	24
Rapport de l'auditeur indépendant	25
État consolidé de la situation financière....	27
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	28
État consolidé de la variation des actifs financiers nets	29
État consolidé des flux de trésorerie	30
Notes afférentes aux états financiers consolidés	31
Annexe A - Annexe consolidé des immobilisations corporelles	47
Annexe B - Annexe consolidé des ventes	48
Annexe C - Annexe consolidée du coût des produits vendus	49
Annexe D - Annexe consolidée des dépenses liées aux vente et à l'administration	50
Annexe E - Annexe consolidée des soldes entre apparentés	51

Société de développement du Nunavut

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la Société de développement du Nunavut pour l'exercice clos le 31 mars 2015 ainsi que tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de la responsabilité de la direction de la Société et ont été revus et approuvés par son Conseil d'administration. Certains montants indiqués dans les états financiers, tels la provision pour créances douteuses, les passifs au titre des avantages sociaux futurs et la valeur des stocks, reposent sur les meilleures estimations et le jugement éclairé de la direction.

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux Normes comptables pour le secteur public canadien. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec l'information figurant aux états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité de ses états financiers, la direction emploie des systèmes et des pratiques de gestion et de contrôle conçus pour offrir une assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que les actifs sont protégés, que les dossiers sont bien tenus et que la Société conduit ses affaires conformément aux exigences des lois applicables. Ces contrôles et pratiques visent à assurer le bon déroulement des opérations, l'exactitude des documents comptables, la préparation en temps opportun de données financières fiables et la conformité aux exigences légales et aux politiques de la Société.

Il incombe au Conseil d'administration de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôles internes. Le Conseil d'administration remplit cette responsabilité par l'entremise du Comité exécutif et de ses directeurs, qui ne sont pas employés par la Société. Le Comité exécutif rencontre la direction et les vérificateurs externes, qui ont un accès entier et non restreint aux membres du Comité exécutif.

Le vérificateur externe indépendant de la Société, le vérificateur général du Canada, vérifie les transactions et les états financiers consolidés de la Société et publie un rapport faisant état de ses conclusions.



Darrin Nichol

Président



Balaji Ramamani, CMA (U.S.), CRMA, CGAP

Directeur financier

Rankin Inlet, Canada

31 juillet 2015



Auditor General of Canada
Vérificateur général du Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Développement économique et des Transports

Rapport sur les états financiers consolidés

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société de développement du Nunavut, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2015, et l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de développement du Nunavut au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques du Nunavut*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, des livres comptables appropriés ont été tenus par la Société de développement du Nunavut et par ses filiales et les états financiers consolidés sont conformes à ces livres. En outre, les opérations de la Société de développement du Nunavut et de ses filiales dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut et ses règlements, à la *Loi sur la Société de développement du Nunavut*, à la *Loi sur les sociétés par actions* et ses règlements ainsi qu'aux règlements administratifs de la Société de développement du Nunavut et de ses filiales, à l'exception du non-respect du paragraphe 7 (1) de la *Loi sur la Société de développement du Nunavut* concernant la nomination du président tel que décrit dans le paragraphe suivant.

Le paragraphe 7 (1) de la *Loi sur la Société de développement du Nunavut* indique que le commissaire en Conseil exécutif nomme le président de la Société. La nomination du président a expiré en mai 2014, et un président n'a pas encore été nommé par le commissaire en Conseil exécutif.

Pour le vérificateur général du Canada,



Tammy Squires, CPA, CA
Directrice principale

Le 31 juillet 2015
Ottawa, Canada

Société de développement du Nunavut
État consolidé de la situation financière
Au 31 mars

	2015	2014
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	4 798 820 \$	4 257 103 \$
Comptes débiteurs (note 5)	555 058	1 441 420
Stocks destinés à la revente (note 6(a))	1 828 543	1 966 161
Placements de portefeuille (note 7)	1 401 500	725 000
Total des actifs financiers	8 583 921 \$	8 389 684 \$
Passifs		
Prêt bancaire d'exploitation (note 9)	-	327 809 \$
Comptes créditeurs et frais à payer (note 10)	569 813	910 162
Passifs au titre des avantages sociaux futurs (note 11)	51 058	39 668
Obligations locatives	5 127	7 465
Total des passifs	625 998 \$	1 285 104 \$
Actifs financiers nets	7 957 923 \$	7 104 580 \$
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (tableau A)	1 168 684 \$	1 592 999 \$
Stocks destinés à l'utilisation (note 6(b))	703 401	751 336
Charges payées d'avance	28 135	28 546
Total des actifs non financiers	1 900 220 \$	2 372 881 \$
Excédent accumulé	9 858 143 \$	9 477 461 \$

Obligations contractuelles (note 12)

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé au nom du conseil d'administration



Donald Haviyak
Président du conseil d'administration

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT

Société de développement du Nunavut
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé
pour l'exercice clos le 31 mars

	Budget 2015	Montants réels 2015	Montants réels 2014
Revenus			
Ventes (annexe B)	4 037 100 \$	3 902 820 \$	5 197 945 \$
Recouvrement de coûts - Organisme non gouvernementaux	-	-	8 588
Dividendes privilégiés sur les investissements en capital-risque	45 000	53 765	15 625
Intérêts et autres revenus	200 000	130 216	136 464
Revenus totaux	4 282 100 \$	4 086 801 \$	5 358 622 \$
Dépenses			
Coût des produits vendus (annexe C)	3 931 004 \$	4 107 548 \$	5 105 357 \$
Perte découlant du dessaisissement d'une participation majoritaire dans une filiale (note 3)	-	81 423	-
Perte de valeur découlant d'un placement (note 3)	-	74 300	-
Dépenses liées aux ventes et à l'administration (annexe D)	3 672 925	3 041 259	3 453 549
Dépenses totales	7 603 929 \$	7 304 530 \$	8 558 906 \$
Déficit avant les contributions du gouvernement	(3 321 829)	(3 217 729)	(3 200 284)
Apports du gouvernement (note 13)	3 673 400 \$	3 598 411 \$	3 478 922 \$
Excédent pour l'exercice	351 571	380 682	278 638
Excédent accumulé au début de l'exercice	9 477 461	9 477 461	9 198 823
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	9 829 032 \$	9 858 143 \$	9 477 461 \$

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
État consolidé de la variation des actifs financiers nets
pour l'exercice clos le 31 mars

	Budget 2015		Montants réels 2015		Montants réels 2014	
Excédent pour l'exercice	351 571	\$	380 682	\$	278 638	\$
Immobilisations corporelles (annexe A)						
Ajouts	(250 700)	\$	(109 348)	\$	(333 749)	\$
Amortissement	317 500		175 591		308 318	
Cessions	-		-		7 910	
Aliénation en raison du dessaisissement de PFL	-		358 072		-	
	66 800	\$	424 315	\$	(17 521)	\$
Ajouts de stocks destinés à l'utilisation	-	\$	(519 084)	\$	(1 223 369)	\$
Utilisation de stocks destinés à l'utilisation	-		567 019		1 248 673	
Variation due aux charges payées d'avance	-		411		20 634	
	-	\$	48 346	\$	45 938	\$
Variation des actifs financiers nets	418 371	\$	853 343	\$	307 055	\$
Actifs financiers nets au début de l'exercice	7 104 580		7 104 580		6 797 525	
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	7 522 951	\$	7 957 923	\$	7 104 580	\$

-

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
État consolidé des flux de trésorerie
pour l'exercice clos le 31 mars

	Montants réels 2015	Montants réels 2014
Encaisse provenant des (affectée aux) activités de fonctionnement		
Vente de biens	4 213 851 \$	4 833 347 \$
Apports du gouvernement du Nunavut	3 686 854	3 524 241
Autres contributions	496 943	1 005 322
Dividendes perçus	53 765	15 625
Intérêts perçus	50 181	44 426
Flux de trésorerie versés aux fournisseurs	(3 381 168)	(4 231 410)
Flux de trésorerie versés aux employés	(2 759 537)	(3 017 124)
Intérêt payé	-	(16 410)
Autres dépenses liées aux activités d'exploitation et aux projets	(987 501)	(932 138)
Encaisse provenant des activités de fonctionnement	1 373 388	1 225 879
Encaisse affectée aux activités de financement		
Prêt bancaire d'exploitation obtenu (remboursé) (note 9)	(327 809)	(171 330)
Encaisse affectée aux activités de financement	(327 809)	(171 330)
Encaisse affectée aux les activités d'investissement		
Investissements en capital-risque	(375 000)	(475 000)
Produit du dessaisissement de PFL	299 700	-
Montant en espèces inclus lors de la vente de PFL	(275 684)	-
Encaisse affectée aux activités d'investissement	(350 984)	(475 000)
Encaisse provenant des (affectée aux) activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(152 878)	(333 749)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	-	11 000
Encaisse affectée aux activités liées aux immobilisations	(152 878)	(322 749)
Augmentation de trésorerie et équivalents	541 717	256 800
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	4 257 103	4 000 303
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	4 798 820	4 257 103

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2015

1. Pouvoirs et activités

(a) Pouvoirs

La Société de développement du Nunavut (la « société » ou « SDN ») est une société territoriale du gouvernement du Nunavut (le « gouvernement ») nommée à l'annexe B de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut (LGFP) et qui exerce des activités en conséquence, conformément à la Partie IX de la LGFP, la *Loi sur la Société de développement du Nunavut* (la « loi ») et la *Loi sur les sociétés par actions* du Nunavut.

La société et ses filiales sont exemptées des taxes et impôts prélevés par les administrations municipales, territoriales et fédérale, conformément à l'article 27 de la loi et l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

(b) Activités

La société investit directement dans des entreprises d'affaires ou les exploite conformément aux objectifs économiques du gouvernement au moyen de placements en actions, de prêts et de subventions. Ces objectifs économiques sont de créer des emplois et des sources de revenu pour les résidents du Nunavut, en particulier dans les petites collectivités, de stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut et de promouvoir la diversification et la stabilité économiques. La société entend se dessaisir de sa participation dans les filiales dès que celles-ci ont atteint un niveau de rentabilité durable. La société vend également des biens, notamment des produits artistiques et artisanaux, qu'elle acquiert auprès de ses filiales et des collectivités du Nunavut, par l'intermédiaire de sa division des ventes.

En vertu des articles 16 et 17 de la loi, la société a ouvert des comptes appelés Fonds de subvention, Fonds d'investissement, Fonds de réserve (investissements), Fonds de capital-risque et Fonds de réserve (capital-risque). De plus, la société est tenue de verser au Fonds de réserve un montant correspondant à 10 % de chaque investissement en immobilisation ou en capital-risque effectué. La société peut reporter les 10 % affectés pour acquitter les charges de projets approuvés ou utiliser les fonds réservés pour des investissements ou du financement supplémentaires pour les filiales et les investissements en capital-risque au moyen de prélèvements autorisés.

En vertu des articles 21, 22, 23 et 24 de la loi, la société a également élaboré des directives d'investissement et de désinvestissement au titre du Fonds de subvention, du Fonds d'investissement et du Fonds de capital-risque ainsi que des directives concernant la fusion et la liquidation de filiales. Les politiques et les directives d'investissement en vigueur ainsi que les directives concernant la vente ont été approuvées par le conseil d'administration le 24 juin 2010. Conformément à l'article 22 de la loi, les directives concernant la vente ont été approuvées par le conseil de gestion financière le 25 novembre 2010.

1. Pouvoirs et activités (suite)

(c) Apports du gouvernement

Conformément à l'article 25 de la loi, la société présente chaque année à l'approbation du conseil de gestion financière, un plan d'entreprise, un budget de fonctionnement et un budget d'investissement en précisant les contributions demandées, avant le début de l'exercice. La société reçoit des contributions du gouvernement, comme définies dans son budget principal des dépenses, qui sont rajustées par l'affectation de crédits supplémentaires. L'utilisation des contributions est à la discrétion du conseil d'administration qui peut s'en servir pour acquérir des immobilisations et faire des investissements en capital-risque, verser des subventions d'exploitation aux filiales en fonction de leurs besoins, financer les activités du siège social et de la division des ventes, fournir des contributions de projet à des investissements constitués approuvés, acquitter des frais de développement d'entreprise et acquérir des immobilisations pour la société.

La société et ses filiales sont tributaires économiquement des apports du gouvernement pour leurs activités courantes.

(d) Entité comptable

Les états financiers consolidés présentent l'information sommaire et la société s'en sert pour rendre compte de sa responsabilité à l'égard des ressources, des obligations et des affaires financières dont elle est saisie.

(e) Budget

Les montants budgétaires consolidés sont présentés aux fins de comparaison et sont tirés du budget principal des dépenses approuvé par le gouvernement et le conseil d'administration.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public (NCCSP), qui correspondent aux principes comptables généralement reconnus pour le secteur public. Voici un sommaire des principales conventions comptables :

(a) Adoption des nouvelles normes comptables du secteur public

Depuis le 1er avril 2014, la société applique le chapitre SP 3260, « Passif au titre des sites contaminés », qui établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés ainsi que les exigences d'informations à fournir aux états financiers. L'application de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la société de l'exercice terminé le 31 mars 2015.

2. Principales conventions comptables (suite)

(b) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés rendent compte des actifs financiers, des passifs, des actifs non financiers, des produits et des charges de la société mère, à savoir la Société de développement du Nunavut, et de ses filiales. Toutes les opérations et tous les soldes réciproques ont été éliminés. La société a le contrôle de toutes ses filiales, mais ne détient pas une participation à 100 % dans chacune d'entre elles. Chacune des huit filiales figurant dans le tableau ci-dessus est sous le contrôle de la société, par le truchement de participations ou d'autres indicateurs pertinents. Par conséquent, les actifs financiers, les passifs, les actifs non financiers, les produits et les charges de ces huit filiales ont été entièrement intégrés aux présents états financiers consolidés selon une méthode proportionnelle.

Les participations sans contrôle dans Papiruaq Fisheries Ltd., Taluq Designs Ltd. et Uqqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd. ont été ramenées à zéro en raison de pertes sur opérations applicables à de telles participations. Les pertes sur opérations admissibles ne visent que la part des participations sans contrôle aux capitaux propres des filiales. L'excédent et toute autre perte autrement applicable aux participations sans contrôle sont affectés uniquement à la participation de la société mère. Tous les bénéfices seront entièrement attribués à la participation de la société mère jusqu'à ce que les pertes antérieures prises en charge qui se rapportent à des participations sans contrôle soient récupérées. Au 31 mars 2015, le cumul des pertes sur opérations découlant de participations sans contrôle dans les filiales susmentionnées totalisait 759 236 \$ (764 149 \$ au 31 mars 2014).

Le tableau ci-dessus présente les investissements dans les filiales qui forment le périmètre comptable consolidé :

INVESTISSEMENT DANS LES FILIALES	ENDROIT	PARTICIPATION EN %	DATE DE CONSTITUTION
Viande et poisson :			
Kivalliq Arctic Foods Ltd.	Rankin Inlet	100 %	2 octobre 1992
Kitikmeot Foods Ltd.	Cambridge Bay	98 %	9 avril 1992
Papiruaq Fisheries Ltd. (anciennement 933261 N.W.T. Ltd)	Whale Cove	51 %	1er février 1993
Pangnirtung Fisheries Ltd (avant le 30 septembre 2014 - note 3).	Pangnirtung	51 %	11 septembre 1992
Arts et artisanat :			
Ivalu Ltd.	Rankin Inlet	100 %	2 octobre 1992
Jessie Oonark Ltd.	Baker Lake	100 %	25 septembre 1991
Kiluk Ltd.	Arviat	100 %	3 avril 1996
Taluq Designs Ltd.	Taloyoak	51 %	12 avril 1995
Uqqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd.	Pangnirtung	51 %	1er mars 1994

La société s'est défait de sa participation majoritaire dans Pangnirtung Fisheries Ltd. durant l'exercice (note 3). Les produits et les charges de Pangnirtung Fisheries sont intégrés aux présents états financiers consolidés selon une méthode proportionnelle pour la période pendant laquelle la filiale était sous le contrôle de la société. Dès qu'elle s'est départie de son bloc de contrôle dans Pangnirtung Fisheries, la société a sorti du bilan les actifs et passifs connexes et comptabilisé une perte résultant de la vente.

2. Principales conventions comptables (suite)

(c) Estimations et incertitude d'évaluation

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux NCCSP exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes pour l'exercice visé. Compte tenu de leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude d'évaluation. Des modifications à ces estimations et hypothèses au cours d'exercices futurs pourraient avoir des incidences importantes sur les états financiers. Cependant, au moment de la préparation de ces états, la direction considère que ces estimations et hypothèses sont raisonnables.

Les éléments les plus importants exigeant une estimation de la direction sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour créances douteuses et la provision visant à ramener les stocks à leur valeur de réalisation nette. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

(d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les soldes des comptes bancaires, nets des chèques en circulation, et des placements à court terme très liquides facilement convertibles en espèces et qui viennent habituellement à échéance au plus tard 180 jours après la date d'acquisition.

(e) Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont évalués au plus faible de leur coût ou de la valeur de réalisation nette. Les provisions pour moins-value sont comptabilisées au besoin en tenant compte de toutes les circonstances connues au moment de la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les événements passés et les conditions existantes.

(f) Placements de portefeuille

Les investissements de portefeuille sont les placements dans des organismes qui ne sont pas compris dans le périmètre comptable de la société et sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Ces placements sont normalement constitués d'instruments de capitaux propres ou d'instruments d'emprunt de l'entité émettrice. Lorsqu'un investissement de portefeuille subit une moins-value durable, sa valeur comptable doit être réduite pour tenir compte de cette moins-value, qui est entrée à titre d'élément des intérêts et autres revenus. Les revenus de dividendes sont constatés au moment de leur déclaration, et les gains ou pertes en capital découlant de la vente d'investissements de portefeuille sont constatés à la date de leur réalisation.

(g) Stocks

Les stocks destinés à la revente comprennent les produits finis d'arts et d'artisanat ainsi que la viande et le poisson, et sont évalués au plus faible de leur coût ou de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des éléments non fongibles, comme les sculptures, est déterminé en utilisant une identification spécifique de leurs coûts individuels.

Les stocks destinés à l'utilisation comprennent les matières premières et les travaux en cours se rapportant aux arts et artisanat et à la viande et au poisson, ainsi que les matériaux d'emballage et les fournitures et sont évalués au plus faible de leur coût ou de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

2. Principales conventions comptables (suite)

(h) Actifs non financiers

Les actifs non financiers, y compris les immobilisations corporelles, les stocks pour utilisation et les charges payées d'avance, sont constatés à l'état consolidé de la situation financière uniquement si on prévoit les utiliser pour fournir des services de la société ou soutenir ses activités au cours d'exercices futurs. Ces actifs ne seraient pas habituellement utilisés pour fournir des ressources financières aux fins du paiement des dettes de la société à moins de n'être vendus. Les actifs non financiers sont amortis ou portés aux charges d'exercices futurs à mesure qu'ils sont utilisés pour fournir les services ou soutenir les activités et ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités. L'état consolidé de la variation des actifs financiers nets de l'exercice rend compte de la variation des actifs non financiers ainsi que l'excédent des produits sur les charges au cours de l'exercice.

(i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers dont la durée de vie utile excède la durée d'un exercice financier et dont l'utilisation est prévue sur une base continue aux fins de la prestation des services de la société. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et les immobilisations apportées sont comptabilisées à leur juste valeur ou à une valeur théorique, si la juste valeur ne peut être déterminée.

Les immobilisations corporelles comprennent les immeubles, les améliorations locatives, le matériel roulant, l'équipement, le mobilier et le matériel de bureau et le matériel informatique et sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations corporelles sont amorties à compter de leur mise en service, selon la méthode linéaire tout au long de leur durée de vie utile estimative, conformément aux lignes directrices suivantes :

CATÉGORIE D'ACTIFS	CATÉGORIE D'ACTIFS
Immeubles	10 à 20 ans
Améliorations locatives	5 à 10 ans
Équipement	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	1 à 2 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du bail. Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées à titre de travaux en cours sans amortissement jusqu'à l'exercice au cours duquel l'immobilisation est mise en service. Le coût des permis est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont obtenus.

(j) Passif au titre des avantages sociaux futurs

Les employés de la société ne sont pas des fonctionnaires au sens de la *Loi sur la fonction publique*. Selon leurs conditions d'emploi, les employés peuvent constituer des prestations de départ et de relogement en fonction de leurs années de service. Ces prestations sont versées au moment de la retraite de l'employé. Les passifs estimatifs et les charges connexes estimatives au titre de ces prestations sont comptabilisés à mesure que les prestations sont acquises et ont été établies en fonction des meilleures estimations et hypothèses de la direction. Les prestations de départ sont comptabilisées à la date où l'employé est considéré mis à pied.

2. Principales conventions comptables (suite)

(j) Passif au titre des avantages sociaux futurs (suite)

Les employés de la société ont droit à un congé annuel en vertu de leurs conditions d'emploi. Le passif lié aux congés annuels est comptabilisé au fur et à mesure que les congés sont accumulés par les employés.

La société verse des cotisations pour le compte de ses employés à des régimes enregistrés d'épargne-retraite jusqu'à concurrence du plafond prescrit. Les employés ne sont pas tenus de verser des cotisations. En 2015, les cotisations versées par la société ont totalisé 36 944 \$ (38 072 \$ en 2014). Ces cotisations correspondent à l'engagement total de la société et sont constatées à l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé sur une base continue.

(k) Apports du gouvernement

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenu lorsqu'ils sont approuvés et que les critères d'admissibilité sont remplis, sauf dans la mesure où les stipulations du financement donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Le financement est comptabilisé à titre de revenu reporté lorsque les stipulations du financement donnent lieu à un passif. Le revenu de financement est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé lorsque les passifs ont fait l'objet d'un règlement.

Les contributions approuvées afin d'aider à financer les activités du siège social et de la division des ventes de la société mère sont constatées à titre de produits durant l'exercice au cours duquel l'Assemblée législative du gouvernement les a autorisées.

(l) Récupération des coûts

Les coûts que les filiales récupèrent directement auprès d'organismes non gouvernementaux se rapportent uniquement à des activités de formation et de perfectionnement et sont constatés à titre de récupération des coûts durant l'exercice au cours duquel les frais professionnels sont engagés.

(m) Revenus

Sauf indication contraire, les revenus sont constatés et comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice au cours de l'exercice où les opérations ou les événements produisent les revenus.

Les conventions comptables particulières sont les suivantes :

Les revenus tirés de la vente d'arts et d'artisanat, de viande et de poisson et de fournitures de pêche sont constatés au moment de la vente des produits inventoriés quand le client a versé une contrepartie en espèces ou sous forme de crédit et que le recouvrement est très probable.

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

2. Principales conventions comptables (suite)

(n) Ventes – Redevances

Conformément à l'entente conclue entre Pangnirtung Fisheries Ltd. (PFL) et Cumberland Sound Fisheries Ltd. (CSFL), CSFL gère au titre du partenariat les quotas qui sont détenus ou qui peuvent être accordés conjointement à PFL et à CSFL des suites de leur présentation conjointe au Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut au sujet de l'allocation des quotas de crevette (à l'extérieur de la région du Nunavut) et de flétan de la période 2013-2017. Il incombe à CSFL de respecter ces quotas. CSFL et PFL se distribueront à parts égales le revenu net de la société, qui correspond au total des redevances qu'elle perçoit sur les prises de flétan et de crevette pour la vente de ses quotas de pêche, déduction faite de tous frais liés aux quotas et de tous autres frais connexes sur lesquels se sont entendus les associés. Des précisions sur ce changement organisationnel important se trouvent à la note 3 ci-dessus.

(o) Ventes – Fournitures

Pangnirtung Fisheries Ltd. (PFL), une filiale de la société qui exploite une usine de transformation du poisson local à Pangnirtung, achète et vend également des fournitures de pêche dans le cadre de ses activités afin de soutenir l'intégration communautaire. Des précisions sur les principes de consolidation se trouvent à la note 2 b).

(p) Services fournis gratuitement

La société reçoit des services de vérification gratuitement du Bureau du vérificateur général du Canada pour l'audit de ses états financiers consolidés. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers consolidés concernant les services offerts.

(q) Obligations contractuelles et éventualités

La nature des activités de la société exige la négociation de contrats significatifs par rapport à sa situation financière courante ou qui affecteront sensiblement le niveau des charges futures. Les obligations contractuelles ne sont pas comptabilisées tant que les conditions des contrats ou des ententes ne sont pas satisfaites. Les éventualités de la société sont des éléments de passif potentiels qui peuvent devenir réels selon qu'un événement futur se concrétise ou non. Si l'événement futur risque fort de se produire, et qu'il est quantifiable, une estimation du passif est comptabilisée. S'il est impossible de déterminer la probabilité ou si le montant ne peut être estimé raisonnablement, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers et aucun passif n'est comptabilisé. Le passif éventuel découle de litiges possibles ou de poursuites et d'autres éléments similaires. Le passif éventuel à la fin de l'exercice est à zéro (idem en 2014).

(r) Instruments financiers

Les instruments financiers de la société se composent de liquidités, de débiteurs, d'investissements de portefeuille (capital-risque), de découvert bancaire, de crédit d'exploitation et des créditeurs et charges à payer.

2. Principales conventions comptables (suite)

(r) Instruments financiers (suite)

Les instruments financiers sont classés par catégories d'actifs et de passifs financiers. La liste qui suit présente les instruments financiers de la Société ainsi que leurs bases d'évaluation au 31 mars 2015 :

ACTIFS FINANCIERS	BASE D'ÉVALUATION
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût
Comptes débiteurs	Coût
Placements de portefeuille	Coût

PASSIFS FINANCIERS	BASE D'ÉVALUATION
Découvert bancaire	Coût
Prêt bancaire d'exploitation	Coût après amortissement
Comptes créditeurs et frais à payer	Coût

Tous les actifs financiers font l'objet d'un test annuel de dépréciation. Lorsque les actifs financiers perdent de leur valeur, les pertes sont portées à l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé. Une dépréciation qui a été réduite ou radiée n'est pas contrepassée advenant l'augmentation ultérieure de la valeur. La valeur comptable des instruments financiers se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'exploitation sont des coûts différentiels directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un actif financier ou d'un passif financier. Les coûts d'exploitation sont ajoutés à la valeur comptable des éléments de la catégorie des coûts ou des coûts après amortissement au moment de la constatation initiale.

(s) Informations sectorielles

Aux fins de présentation des informations sectorielles, l'information sommaire est fournie selon les catégories de filiales indiquées à la note 2 b).

3. Changement organisationnel important

Le 30 septembre 2014, la société s'est défait de sa participation majoritaire dans sa plus importante filiale, Pangnirtung Fisheries Ltd., (PFL). La société s'est départie de 27 de ses 52 actions ordinaires à droit de vote de catégorie A au coût de 11 100 \$ par action, le produit total tiré de la vente se chiffrant à 299 700 \$. La valeur comptable des actions cédées était de 381 123 \$, de sorte qu'en vendant ses actions de PFL, la société a engagé une perte totalisant 81 423 \$, qui est constatée à l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.

Après la vente des actions, PFL a cessé d'être une filiale de la société au 1er octobre 2014, et à part les produits et les charges de la période du 1er avril 2014 au 30 septembre 2014, aucune donnée sur PFL n'a été intégrée aux états financiers consolidés de la société. Les actifs financiers et non financiers ainsi que le passif de PFL, totalisant respectivement 518 863 \$, 422 768 \$ et 184 708 \$, ont été sortis du bilan des états financiers consolidés de la société à la date de vente.

3. Changement organisationnel important (suite)

Les actions de PFL que la société a conservées ont été reclassées à titre d'investissement de portefeuille et figurent à l'état consolidé de la situation financière. La valeur des actions conservées a fait l'objet d'un test de dépréciation en fin d'exercice et compte tenu du produit réel tiré par action, la société a constaté une perte de valeur au titre de l'investissement de portefeuille se chiffrant à 74 300 \$, montant qui figure à l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé. L'investissement de portefeuille dans PFL est pris en compte à l'état consolidé de la situation financière, à sa valeur comptable de 301 500 \$, dont 24 000 \$ correspondent à la valeur comptable des actions privilégiées de PFL que détient la société.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Encaisse		
Société mère	4 094 436 \$	3 396 237 \$
Filiales	354 384	360 866
Dépôts à court terme	350 000	500 000
	<u>4 798 820 \$</u>	<u>4 257 103 \$</u>

L'encaisse détenue par la société mère est mise en commun avec les liquidités excédentaires du gouvernement. Il est possible de prélever des liquidités en tout temps, et ce, sans égard aux dates d'échéance des investissements réalisés par le gouvernement. L'encaisse de comptes bancaires d'exploitation et de fonds de la société mère accumule de l'intérêt à un taux variant de 0,5 % à 1,25 % (1,75 % à 2,00 % en 2014) par année, calculé sur le solde créditeur quotidien moyen à la fermeture. Le revenu d'investissement net de 49 932 \$ (45 352 \$ en 2014) est pris en compte à titre d'élément des intérêts et autres revenus.

Au 31 mars 2015, Kivalliq Arctic Foods Ltd avait un dépôt à court terme sous la forme de certificats de placement garanti à taux fixe non remboursable (CPG) à la RBC Banque Royale d'une valeur de 350 000 \$ (500 000 \$ en 2014) portant intérêt à un taux de 0,75 % (idem en 2014) par année et arrivant à échéance au cours de l'exercice 2016.

Voici les soldes de fonds et de fonds de réserve de l'encaisse de la société mère :

	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Fonds d'investissement	605 762 \$	323 624 \$
Fonds de réserve (investissements)	428 830	402 688
Fonds de subvention	189 000	189 000
Fonds de capital-risque	1 414 892	1 358 127
Fonds de réserve (capital-risque)	110 000	72 500
Total des soldes des fonds	<u>2 748 484 \$</u>	<u>2 345 939 \$</u>

L'encaisse se compose de fonds d'exploitation et de fonds d'investissement. Tous les comptes de capital sont réservés à l'acquisition d'immobilisations, conformément à la *Loi sur la Société de développement du Nunavut*.

5. Comptes débiteurs

	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Apparentés		
Gouvernement du Nunavut	52 238 \$	103 888 \$
Cumberland Sound Fisheries	-	53 212
Ikaluktutiak Co-op	15 656	7 034
Association des artistes inuits d'Uqurmiut	3 196	3 574
	<u>71 090</u>	<u>167 708</u>
Autres	533 735	1 358 756
Montant total des comptes débiteurs	<u>604 825 \$</u>	<u>1 526 464 \$</u>
Moins provision pour créances douteuses	<u>(49 767)</u>	<u>(85 044)</u>
Montant net des comptes débiteurs	<u><u>555 058 \$</u></u>	<u><u>1 441 420 \$</u></u>

Aucun montant n'a été radié des débiteurs en 2015 (idem en 2014).

6. Stocks

(a) Destinés à la revente

	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Arts et artisanat	\$1,693,445	\$ 1,702,780
Viande et poisson	<u>135,098</u>	<u>263,381</u>
	<u><u>\$1,828,543</u></u>	<u><u>\$1,966,161</u></u>

Durant l'exercice, la société a radié ou déprécié des stocks d'une valeur de 6 846 \$ (3 809 \$ en 2014).

6. Stocks (suite)

(b) Destinés à l'utilisation

	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Matières premières et travaux en cours		
Arts et artisanat	188 544 \$	181 389 \$
Viande et poisson	388 621	398 451
	<u>577 165 \$</u>	<u>579 840 \$</u>
Fournitures et matériel d'emballage		
Arts et artisanat	5 963 \$	5 644 \$
Viande et poisson	120 273	165 852
	<u>126 236 \$</u>	<u>171 496 \$</u>
Total des stocks destinés à l'utilisation	<u>703 401 \$</u>	<u>751 336 \$</u>

7. Placements de portefeuille

	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Investissement en capital-risque sous forme d'actions privilégiées	1 100 000 \$	725 000 \$
Actions privilégiées de PFL	24 000	-
Actions ordinaires de PFL	277 500	-
	<u>1 401 500 \$</u>	<u>725 000 \$</u>

La société est détentrice inscrite de 250 parts privilégiées de société en commandite de catégorie D de l'Arctic Fishery Alliance. Les droits du porteur de ces parts sont régis par un contrat de société conclu entre Masiliit Corporation, à titre de commandité, et ses commanditaires. La société peut recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,25 % par année. Le montant de dividende au titre des actions privilégiées de catégorie D s'accumulera quotidiennement, en vertu d'un taux annuel composé et sera versé à terme échu à la société par la société en commandite le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ce placement est comptabilisé à la valeur d'acquisition. Les actions sont rachetables à compter de mars 2020.

La société est également détentrice inscrite de 475 actions privilégiées sans droit de vote de catégorie A de Tukumaaq Inc. Les droits des porteurs de ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions entre Tukumaaq Inc., la Société Ilisaqsivik et la société. La société peut recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,5 % par année. Le montant de dividende au titre des actions privilégiées de catégorie A s'accumulera quotidiennement, en vertu d'un taux annuel composé et sera versé à terme échu à la société par Tukumaaq Inc. chaque année. Ce placement est comptabilisé à la valeur d'acquisition. Les actions sont rachetables à compter de mars 2019.

Enfin, la société est détentrice inscrite de 375 000 actions privilégiées de premier rang de catégorie E de Sudliq Developments Ltd. Les droits des porteurs de ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions entre Sudliq Developments Ltd., Louie Bruce et la société. La société peut recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,0 % par année. Ce placement est comptabilisé à la valeur d'acquisition. Les actions sont rachetables à compter de mars 2020.

8. Découvert bancaire

Selon ses besoins de fonctionnement, la société peut de temps à autre se trouver dans une situation de découvert bancaire. Le découvert de la société est garanti par le gouvernement et l'intérêt sur le découvert est fixé selon le taux préférentiel plus 0,5 % par année. L'intérêt est appliqué seulement quand le compte de résultat de la société est en situation de découvert. Au 31 mars 2015, la situation de découvert bancaire de la société s'élevait à zéro (idem en 2014).

9. Prêt bancaire d'exploitation

À la fin de l'exercice, le crédit d'exploitation était le suivant :

	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Pangnirtung Fisheries Ltd	- \$	327 809 \$

La société s'est défait de sa participation majoritaire dans Pangnirtung Fisheries Ltd. durant l'exercice (note 3).

Kivalliq Arctic Foods Ltd. dispose d'une marge de crédit d'exploitation de 425 000 \$ remboursable à demande au taux préférentiel plus 0,5 %. La ligne de crédit est garantie en vertu d'un formulaire de cautionnement et subordination de créances signé par la société mère. Aucun montant n'a été retiré au 31 mars 2015 (idem en 2014).

Kitikmeot Foods Ltd. dispose d'une facilité de prêt à demande de 22 000 \$ dont le taux d'intérêt sera fixé au moment du retrait. Elle a aussi accès à une marge de crédit d'exploitation de 200 000 \$ remboursable à demande au taux préférentiel plus 0,5 %. La ligne de crédit est garantie en vertu d'un formulaire de cautionnement et subordination de créances signé par la société mère. Aucun montant n'a été retiré au 31 mars 2015 (idem en 2014).

10. Comptes créditeurs et frais à payer

	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Apparentés		
Cumberland Sound Fisheries	- \$	83 956 \$
Apparentés	60 695	70 219
Société d'énergie Qulliq	21 932	54 831
Gouvernement du Nunavut	76 219	51 891
Association des artistes inuits d'Uqqurmiut	25 781	25 781
	<u>184 627 \$</u>	<u>286 678 \$</u>
Autres		
Comptes créditeurs	202 812 \$	258 179 \$
Charges à payer et retenues sur salaire	72 279	252 256
Congés payés et heures compensatoires	110 095	113 049
	<u>385 186 \$</u>	<u>623 484 \$</u>
Total des créditeurs et des charges à payer	<u>569 813 \$</u>	<u>910 162 \$</u>

11. Passif au titre des avantages sociaux futurs

	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Prestations de départ	51 058 \$	39 668 \$

12. Obligations contractuelles

La société a conclu divers contrats de location-exploitation à long terme relativement à la location de locaux à bureau et pour commerce de détail. Les paiements minimums futurs à effectuer par exercice se détaillent comme suit :

2016	87 456 \$
2017	87 456
2018	29 152
	204 064 \$

13. Apports du gouvernement

	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Paiements de subvention du gouvernement du Nunavut		
À des fins d'exploitation	2 782 500 \$	2 750 000 \$
À des fins d'investissement	160 000	260 000
À des fins de capital-risque	415 500	348 000
	3 358 000	3 358 000
Autres apports du gouvernement du Nunavut		
Autres apports directs aux filiales	240,411	120,922
	\$3,598,411	\$3,478,922

14. Opérations entre apparentés

Comme précisé à la note 2 b), la société ne détient pas une participation de 100 % dans toutes ses filiales. La société conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Ces opérations sont évaluées selon le montant de la valeur d'échange.

14. Opérations entre apparentés (suite)

Voici le portrait des opérations entre apparentés et des soldes à la clôture de l'exercice :

	31 MARS 2015	31 MARS 2014
(a) Ventes		
Gouvernement du Nunavut	65 186 \$	24 993 \$
Part des actionnaires	70 484	59 924
	<u>135 670 \$</u>	<u>84 917 \$</u>
(b) Acquisitions		
Part des actionnaires	<u>7 804 \$</u>	<u>14 583 \$</u>
(c) Dépense liées aux vente et à l'administration		
Gouvernement du Nunavut	622 017 \$	618 491 \$
Part des actionnaires	39 979	79 958
	<u>661 996 \$</u>	<u>698 449 \$</u>
(d) Subventions territoriales versées directement aux filiales		
Gouvernement du Nunavut - fret	189 090 \$	258 453 \$
Part des actionnaires - autres	11 843	32 625
	<u>200 933 \$</u>	<u>291 078 \$</u>
(e) Comptes débiteurs		
Gouvernement du Nunavut	52 238 \$	103 888 \$
Part des actionnaires	18 852	63 820
	<u>71 090 \$</u>	<u>167 708 \$</u>
(f) Comptes créditeurs		
Gouvernement du Nunavut	158 846 \$	176 941 \$
Part des actionnaires	25 781	109 737
	<u>184 627 \$</u>	<u>286 678 \$</u>

Des précisions sur les opérations entre apparentés sont fournies à l'annexe E.

15. Instruments financiers

Les instruments financiers détenus par la Société exposent celle-ci aux risques décrits ci-dessous :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La société est exposée au risque de crédit lié à l'encaisse en dépôt auprès d'institutions financières ainsi qu'à la vente de produits à la clientèle. En ce qui concerne l'encaisse des comptes portant intérêt et des comptes débiteurs, le risque maximum auquel peut être exposée la société correspond à la valeur comptable figurant à l'état consolidé de la situation financière. À la fin de 2015, on n'avait observé aucune concentration pertinente de risques de crédit en fonction du type de client ou du lieu géographique. L'exposition de la société au risque de crédit dépend plutôt des caractéristiques des clients pris séparément.

La société a réduit considérablement son risque de crédit associé à l'encaisse et aux placements temporaires en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès d'institutions financières bien capitalisées.

Le risque auquel la société est exposée en matière de débiteurs découle directement de la capacité des clients à honorer leurs engagements. Entre autres facteurs, cette capacité est tributaire de l'exposition des clients au risque de fluctuations de l'économie au Nunavut. Pour atténuer ce risque, la société vérifie souvent ses débiteurs pour s'assurer qu'ils ne sont pas en souffrance. Au 31 mars 2015, le total des débiteurs s'élevait à 555 058 \$ (1 441 420 \$ en 2014), dont 47 664 \$ datant de 31 à 60 jours (94 470 \$ en 2014), 39 621 \$ de 61 à 90 jours (33 035 \$ en 2014) et 328 941 \$ de plus de 90 jours (488 344 \$ en 2014). En ce qui concerne les comptes débiteurs arriérés, mais non dépréciés, selon les antécédents en matière de crédit et les cotes de solvabilité, rien n'indique que les clients ne seront pas en mesure de respecter leurs obligations.

La société dispose d'un compte de réserve pour les créances irrécouvrables éventuelles liées aux comptes débiteurs. Au cours de l'exercice, les montants de ce compte ont fluctué comme suit :

	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Solde en début d'exercice	85 044 \$	107 863 \$
Diminution des provisions au cours de l'exercice	(35 277)	(22 819)
Solde en fin d'exercice	<u>49 767 \$</u>	<u>85 044 \$</u>

La société doit également composer avec le risque de crédit quand elle investit dans les filiales. En vertu de ses règlements, le montant maximal que la société peut prêter à une entreprise ou à un groupe d'apparentés ou y investir est un million de dollars. Tout montant supérieur au plafond réglementaire doit être approuvé par le conseil de gestion financière. Pour atténuer ce risque, la société a mis en œuvre des lignes directrices sur les investissements dans les filiales. De plus, elle examine périodiquement les pratiques des filiales après l'investissement, pour prévenir les pertes importantes pouvant en découler.

	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Investissements en capital-risque effectués durant l'exercice	<u>375 000 \$</u>	<u>475 000 \$</u>

15. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Le document *Divestiture Procedures Manual* de la SDN énonce les méthodes et les procédures que la société et le conseil d'administration doivent suivre en cas de dessaisissement, notamment concernant la vente d'une filiale et des actions ou autres intérêts que la société possède dans une entreprise commerciale. Ces politiques et procédures visent à offrir une méthode de dessaisissement pratique, tout en respectant les dispositions et les directives en la matière qui figurent dans la *Loi sur Société de développement du Nunavut* et les « politiques et les directives d'investissement de la SDN » approuvées par le conseil d'administration de la société et le conseil de gestion financière.

À la fin de 2015, on n'avait observé aucune concentration pertinente de risques de crédit en fonction du groupe d'entreprises.

Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque que la juste valeur ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La société est exposée au risque de taux d'intérêt inhérent à son crédit d'exploitation, car les variations du taux d'intérêt feront fluctuer les frais d'intérêt. Pour atténuer ce risque, la société utilise le moins possible le crédit d'exploitation à sa disposition et règle tous les montants impayés dès qu'elle le peut, en utilisant les liquidités excédentaires.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à l'échéance. La société est exposée au risque de liquidité inhérent à ses passifs financiers (découvert bancaire, crédit d'exploitation et créditeurs et charges à payer). La société gère le risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels de manière à ce que les ressources financières liquides suffisent pour financer les opérations. L'échéance des passifs financiers de la société est prévue dans moins d'un an. À l'heure actuelle, la société ne croit pas qu'elle aura de la difficulté à faire face à ses obligations liées aux passifs financiers. La société estime qu'elle dispose d'un capital suffisant, considérant les flux de trésorerie générés à l'interne, le financement public et les ressources externes, y compris les facilités d'emprunt permettant de répondre aux prévisions relatives aux dépenses courantes.

La direction de la société définit les éléments de risque, élabore des cadres et des méthodes servant à identifier, mesurer et gérer les risques et soumet chaque année à l'approbation du conseil d'administration un rapport sur la gestion des risques. La société a en place un processus de gestion des risques en vue de la compréhension, détermination, évaluation et atténuation des risques, de la surveillance des contrôles et de la communication des résultats, qu'elle revoit chaque année.

Le niveau de risque auquel la société est exposée est inchangé depuis le dernier exercice et aucune modification n'a été apportée aux pratiques de gestion des risques employées par la direction.

16. Données comparatives

Certains montants présentés à des fins comparatives ont été reclassés, lorsqu'il y a lieu, pour se conformer à la présentation des états financiers du présent exercice.

Annexe A

Société de développement du Nunavut
Annexe consolidée des immobilisations corporelles
pour l'exercice clos le 31 mars

	Immeubles	Équipement	Améliorations locatives	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Matériel roulant	2015 Total	2014 Total
Coût des immobilisations corporelles								
Solde d'ouverture	10 529 866	3 836 931	565 140	499 543	238 702	349 712	16 019 894	15 728 543
Ajouts	64 823	7 666	28 129	650	3 080	5 000	109 348	333 749
Redressements suites au dessaisissement des actions de PFL	(2 903 869)	(1 812 755)	-	-	(17 190)	(132 647)	(4 866 461)	(42 398)
Solde de fermeture	7 690 820	2 031 842	593 269	500 193	224 592	222 065	11 262 781	16 019 894
Amortissements cumulés								
Solde d'ouverture	(9 360 671)	(3 561 061)	(506 675)	(455 304)	(232 982)	(310 202)	(14 426 895)	(14 153 065)
Amortissement	(85 990)	(12 138)	(48 226)	(9 598)	(4 453)	(15 186)	(175 591)	(308 318)
Redressements suite au dessaisissement des actions de PFL	2 781 573	1 576 979	-	-	17 190	132 647	4 508 389	34 488
Solde de fermeture	(6 665 088)	(1 996 220)	(554 901)	(464 902)	(220 245)	(192 741)	(10 094 097)	(14 426 895)
Valeur comptable nette	1 025 732	35 622	38 368	35 291	4 347	29 324	1 168 684	1 592 999
Durée de vie utile estimative	10 à 20 ans	5 ans	5 à 10 ans	5 ans	1 à 2 ans	5 ans		

Annexe B

**Société de développement du Nunavut
Annexe consolidée des ventes
pour l'exercice clos le 31 mars**

	Artisanat	Viande et poisson	Élimination inter-sociétés	Montants réels 2015	Montants réels 2014
Ventes					
Viande et poisson	30 524	533 679		564 203	618 452
Poisson	-	1 578 972		1 578 972	2 163 429
Redevances - partenariat CSFL/PFL	-	500 000		500 000	671 935
Boeuf musqué	-	-		-	15 496
Artisanat	1 524 339	-		1 524 339	1 866 637
Fournitures	-	25 542		25 542	116 077
Frais de gestion	-	4 097		4 097	910
Élimination des ventes inter-sociétés	-	(5 580)	(288 753)	(294 333)	(254 991)
Total	1 554 863	2 636 710	(288 753)	3 902 820	5 197 945

Annexe C

Société de développement du Nunavut
Annexe consolidée du coût des produits vendus
pour l'exercice clos le 31 mars

	Artisanat	Viande et poisson	Élimination inter-sociétés	Montants réels 2015	Montants réels 2014
Coût des produits vendus					
Stock d'ouverture	1 889 813	827 684		2 717 497	3 396 353
Achats	854 169	1 231 058		2 085 227	1 918 787
Réparation et développement de produits	9 520	2 910		12 430	8 505
Commission	7 984	-		7 984	27 184
Main-d'oeuvre directe	413 396	525 773		939 169	1 089 269
Services publics	117 895	473 058		590 953	642 593
Entretien et réparation d'usine	-	21 435		21 435	34 745
Dépenses liées aux outils et aux véhicules	-	23 034		23 034	43 958
Salubrité des aliments et productivité	-	13 437		13 437	1 505
Transport et emballage	54 414	336 969		391 383	757 085
Dépréciation/cémarque des stocks	6 846	-		6 846	3 809
Stock de clôture	(1 887 952)	(643 992)		(2 531 944)	(2 717 497)
Élimination des achats inter-sociétés	-	(5 580)	(288 753)	(294 333)	(254 991)
Plus : charge d'amortissement immob. corp.	37 119	87 311		124 430	154 052
Total	1 503 204	2 893 097	(288 753)	4 107 548	5 105 357

Annexe D

Société de développement du Nunavut
Annexe consolidée des dépenses associées aux ventes et à l'administration
pour l'exercice clos le 31 mars

	Artisanat	Viande et poisson	Montants réels 2015	Montants réels 2014
Dépenses liées aux ventes				
Publicité et promotion	103 161	4 119	107 280	78 299
Créances irrécouvrables (recouvrées)	9 081	(6 349)	2 732	(18 664)
Dépenses du conseil d'administration	78 286	24 750	103 036	149 388
Frais et intérêts bancaires	39 793	17 375	57 168	72 483
Coûts d'échantillonnage - MPO	-	5 905	5 905	5 900
Fret et courrier	-	-	-	4 150
Assurances	-	-	-	1 758
Frais juridiques	27 182	-	27 182	29 845
Licences et contrats de location	10 357	17 328	27 685	16 105
Divers	779	4 989	5 768	907
Fournitures de bureau	85 133	23 556	108 689	87 936
Camps d'avant-poste	-	17 183	17 183	16 382
Honoraires professionnels	39 862	40 790	80 652	181 914
Loyer	114 470	-	114 470	117 898
Réparation et entretien	39 846	56 361	96 207	110 595
Salaires et avantages	1 399 528	463 723	1 863 251	2 075 871
Téléphone et services publics	82 375	14 329	96 704	89 708
Dépenses de formation	14 651	-	14 651	21 201
Traduction	5 333	-	5 333	4 459
Déplacements	176 754	9 062	185 816	151 788
Dépenses d'automobile	858	9 983	10 841	13 086
Dépenses de projet	-	17 943	17 943	88 274
Plus : charge d'amortissement immob. corp.	45 741	47 022	92 763	154 266
Total	2 273 190	768 069	3 041 259	3 453 549

Annexe E – Annexe consolidée des soldes entre apparentés

Société de développement du Nunavut

Au 31 mars 2015

Périmètre comptable	Soldes de l'actif	Soldes du passif	Soldes des produits	Soldes des charges
Trésor				
Bureau de l'Assemblée législative	3 921			
Ministères				
- Services communautaires et gouvernementaux				
- Culture et du Patrimoine	2 923			
- Développement économique et des Transports	4 447	13 448	3 508	6 736
- Éducation	2 502		12 719	
- Environnement	35 677	38 417	184 224	1 927
- Exécutif et des Affaires intergouvernementales			22 155	
- Services à la famille				
- Finances	2 768	24 354	8 467	3 226
- Santé			29 111	
- Justice				
Sociétés territoriales				
Collège de l'Arctique du Nunavut				
Société de crédit commercial du Nunavut				
Société de développement du Nunavut (y compris les filiales)	-	-	-	-
Société d'habitation du Nunavut (y compris les filiales)				
Société d'énergie Qulliq		21 932		454 922
Fonds renouvelables				
Fonds renouvelable des boissons alcoolisées				
Fonds renouvelable des produits pétroliers		60 695		155 206
Autres organismes de services publics				
Autorités scolaires de district				
Tribunal des droits de la personne				
Commission des normes du travail				
Commission des services juridiques				
Commission des licences d'alcool du Nunavut				
Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut				
Nutrition Nord Canada			35	
Total des soldes entre apparentés	52 238 \$	158 846 \$	260 219 \$	622 017 \$



ᓄᓇᖅ ᐱᓄᓪᓕ-ᓂᐸᓕᓂᓂᐸᓂᐸᓂᐸ ᓂᐸᓂᐸᓂᐸᓂᐸ
NUNAVUT DEVELOPMENT CORPORATION
LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT
NUNAVUNMI PIVALLIAJJUTIKHALIRINIRMUT KUAPURIISINGAT

C.P. 249
Rankin Inlet, Nunavut
XOC OGO
1-866-645-3170 or 1-867-645-3170
www.ndcorp.nu.ca